

# Bonne affaire pour les ruraux ?

**TERRITOIRES** Yves d'Amécourt (UMP) croit à la réforme, pas Alain Anziani (PS)

Alors que le congrès de l'association des maires de France bat son plein à Paris, le débat sur les différents aspects de la réforme territoriale se poursuit en Gironde.

Le maire (UMP) de Sauveterre-de-Guyenne Yves d'Amécourt se fonde d'une part sur le projet de loi tel qu'il va être discuté au Sénat, d'autre part sur le « bloc communal » qui comprend les communes et les communautés de communes. « L'objectif de mon calcul est de savoir si les recettes fiscales globales augmentent ou diminuent avec la réforme. »

Le produit de trois taxes (habitation, foncière et non bâti) étant prévu pour revenir aux communes, l'application de la réforme aux recettes du « bloc communal » du Sauveterrois donnerait, selon Yves d'Amécourt, « 280 834,69 € de recette sans compter les 20 % de cotisation complémentaire sur la valeur ajoutée. La taxe professionnelle supprimée se montant à 274 451,79 €, l'augmentation des ressources propres à la communauté sauveterrienne serait donc de 17 % ». D'où la conclusion d'Yves d'Amécourt : « La réforme donnera plus d'autonomie financière au « bloc communal » ».

## « Perte d'autonomie »

Président des élus socialistes et républicains, Alain Anziani place le débat sur un autre registre que comptable : « M. d'Amécourt doit être le seul maire de France à se sentir plus riche



Yves d'Amécourt et Alain Anziani en désaccord. ARCHIVES S. L. ET C. P.

demain, ironise-t-il. La réalité, c'est que les communes n'auront plus la possibilité de lever elles-mêmes l'impôt pour leurs propres projets et vont perdre de l'autonomie financière. Le texte sur la taxe professionnelle ne va pas pouvoir être voté au Sénat, comme prévu le week-end prochain, mais être totalement réécrit pour la fin décembre. Enfin, les maires ne pourront plus compter sur les subventions du Conseil général pour faire construire une école, une station d'épuration ou aménager un centre-bourg puisque ce projet de loi supprime la clause générale de compétence. »

Le sénateur socialiste rappelle aussi que les préfets auraient le pouvoir d'imposer les fusions de communes ou de procéder à des intercommunalités.

H. M.

Lire aussi en page 7.

## UN APPEL NATIONAL

Inspiré au départ par l'ancien candidat à la présidentielle Gérard Schivardi, un appel national de maires et d'élus « pour sauver nos 36 686 communes » prend de l'ampleur puisqu'il a réuni déjà plus de 3 000 signatures. Christian Baque, conseiller municipal de Mombrier, dans le Blayais, a été l'un des premiers signataires de cette pétition qui rassemble pour l'instant vingt-neuf élus girondins, le plus souvent « de base » et pour la plupart classés à gauche.

On relève les noms du maire de Créon, Jean-Marie Darmian, ou encore son collègue du Conseil général, Pierre Barrau, maire de Porchères. Mais aussi celui du maire sans étiquette de Blaye, Denis Baldès. « Nous en attendons d'autres qui partagent avec nous le rejet profond de cette réforme », assure M. Baque.